



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Convention Cadre Quadriennale 2013-2016 relative à la formation et à la qualification des personnes handicapées

RESEAU DES REFERENTS « HANDICAP » EN PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

RÉPERTOIRE SIMPLIFIÉ DES PARTENAIRES SPÉCIFIQUEMENT CONCERNÉS PAR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

DOCUMENT REALISE EN 2009

PAR LE SERVICE FORMATION CONTINUE DE L'UNIVERSITE D'AVIGNON ET DES PAYS DU VAUCLUSE,

ET ACTUALISÉ ANNUELLEMENT PAR L'AGEFIPH ET LE BUREAU D'ÉTUDES ETCETERA



Mise à jour : **Novembre 2017**

En 2013, la Région PACA et l'AGEFIPH PACA CORSE ont renouvelé pour quatre ans, la convention cadre relative à la formation et à la qualification des personnes handicapées, rejoints par le Fonds d'Insertion des Personnes Handicap de la Fonction Publique (FIPHFP).

Cette convention cadre vise à accroître le nombre de personnes handicapées accueillies dans les dispositifs de droit commun de la Région, afin de garantir, au-delà de l'égalité des droits, une réelle égalité des chances. L'articulation avec les aides et appuis spécifiques de l'AGEFIPH et du FIPHFP constitue, à ce titre, une visée déterminante.

Cette volonté est réaffirmée dans la commande publique régionale de formation professionnelle continue qui invite les prestataires à considérer de façon identique les candidatures des travailleurs handicapés (apprentis, demandeurs d'emploi...), dès lors qu'elles remplissent les pré-requis à la formation envisagée.

Afin de répondre à cet objectif, est organisée une campagne de sensibilisation et d'information auprès de l'ensemble des structures d'accueil, d'information et d'orientation professionnelle, des organismes de formation, des CFA, ainsi que la mise en place de référents « Handicap » au sein de ces structures.

L'AGEFIPH PACA CORSE, en accord avec la Région, a sollicité le CARIF Espace Compétences afin de proposer des sessions de professionnalisation en direction de ces professionnels.

Un des objectifs de ces journées est de repérer les acteurs qui concourent à l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

Cette question est suffisamment importante et complexe pour qu'elle soit traitée à la fois par :

- des structures de droit commun mettant en œuvre des dispositifs et actions de droit commun,
- et des structures spécialisées sur cette question.

Ce sont ces structures que nous vous présentons dans ce répertoire départemental.

Sommaire

INSTITUTIONNELS	2
AGEFIPH	2
FIPHFP	2
CONSEIL REGIONAL PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	3
UNITÉ TERRITORIALE DE LA DIRECCTE	4
CONSEIL DÉPARTEMENTAL BOUCHES-DU-RHÔNE	4
EDUCATION NATIONALE ADAPTATION SCOLAIRE ET SCOLARISATION DES ÉLÈVES HANDICAPÉS (ASH).....	5
OPÉRATEURS GÉNÉRALISTES POUR LES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS	7
MDPH.....	7
CAP EMPLOI	7
SAMETH	7
SOUTIENS SPÉCIALISÉS PAR TYPE DE HANDICAPS	8
HANDICAP MOTEUR	8
HANDICAP AUDITIF.....	8
HANDICAP VISUEL	8
HANDICAP MENTAL	9
HANDICAP PSYCHIQUE	9
MONDE ECONOMIQUE	10
ALThER.....	10
OPCALIA, MISSION HANDICAP	10
THÉMIS APPRENTISSAGE	11
CENTRE RESSOURCES	12
CARIF ESPACE COMPÉTENCES	12
CREAI.....	12
ORM	13
ORS	13
ANIMATION DU RESEAU DES REFERENTS HANDICAP EN PACA.....	14
BUREAU D'ÉTUDES ETCETERA	14

INSTITUTIONNELS

AGEFIPH

Le législateur a confié à l'Agefiph la mission de développer l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé. Partenaire de la politique de l'emploi menée par les pouvoirs publics, l'Agefiph initie, développe et soutient tous les services et aides utiles à l'accès ou au maintien dans l'emploi des Personnes Handicapées.

Ses missions

Association de droit privé, l'Agefiph (Association de Gestion de Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées) assure une mission de service public qui s'inscrit dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat : elle gère les contributions financières versées par les entreprises de vingt salariés et plus, soumises à l'obligation d'emploi des personnes handicapées ; et elle redistribue les fonds collectés.

Acteur central de l'emploi des personnes handicapées, l'Agefiph poursuit quatre objectifs :

- Développer la qualification des personnes handicapées,
- Améliorer l'accès à l'emploi des travailleurs handicapés,
- Aider les entreprises à recruter et à conserver leurs salariés handicapés,
- Approfondir la connaissance de la population active handicapée

Pour ce faire, elle apporte des aides et des conseils ainsi que l'appui d'un réseau de prestataires.

Coordonnées

Arteparc de Bachasson
Bâtiment B
Rue de la Carrière de Bachasson
13590 MEYREUIL
Tél. : 0800 11 10 09

www.agefiph.fr

Référent territorial

Chargée d'études et développement

Marseille : Isabelle BAZIN
Tél. : 04 42 93 15 41 / 07 87 84 16 83
i-bazin@agefiph.asso.fr

Hors Marseille : Corinne TOUSSAINT
Tél. : 04 42 93 15 33 / 06 67 39 64 38
c-toussaint@agefiph.asso.fr

FIPHFP

Le **FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES DANS LA FONCTION PUBLIQUE** vise à favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées au sein des fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière. Ce fonds est constitué en Etablissement Public, dont la gestion administrative est confiée à la Caisse des Dépôts. Le fonds mobilise les contributions des employeurs publics qui ne satisfont pas à l'obligation d'emploi de 6% de travailleurs handicapés et assimilés.

Il développe par ailleurs une politique volontariste d'interventions et d'appui aux employeurs publics pour développer l'emploi durable des personnes en situation de handicap.

En 2014, pour accroître son soutien aux employeurs et pour une période de 3 ans - 2014 -2016 - le FIPHFP a décidé de doter chaque région d'un outil pour mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre d'une politique publique adaptée aux enjeux régionaux des trois fonctions publiques. Cet outil est le HandiPacte Fonction Publique PACA.

Coordonnées

Site FIPHFP
19 place Jules Guesde - BP 42119
13203 MARSEILLE Cedex 01
Tél. : 04 91 39 59 25

www.fiphfp.fr

Votre interlocuteur

Le Délégué interrégional

Ludovic MERCIER
ludovic.mercier@caissedesdepots.fr

FIPHFP Handipacte PACA

handipactepaca@thconseil.fr

CONSEIL REGIONAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

Collectivité territoriale et organe de décision de la Région, le Conseil Régional a notamment pour vocation d'intervenir sur la question de la formation professionnelle et continue. Il a pour cela créé un Service Public Régional de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage. Un accord-cadre quadriennal a été signé avec l'AGEFIPH relatif à la formation et à la qualification des personnes handicapées afin de favoriser leur insertion professionnelle durable en accroissant leur accès aux dispositifs de formation de droit commun.

C'est dans le cadre de cet accord que sont organisés la formation, l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de handicap dans l'offre de formation régionale.

Coordonnées

Conseil Régional PACA
Grand Horizon
1113 Bd de Dunkerque
13002 MARSEILLE

Tél. : 04 91 57 50 57

Secrétariat :

Audrey Versini (Marseille)
Tél. : 04 91 57 55 09
aversini@regionpaca.fr

www.regionpaca.fr

Chargés de missions territoriaux

ZE 9310 (Marseille - Aubagne)

Marseille :

Lola NAHMIYAZ
06 88 35 70 49
lnahmiyaz@regionpaca.fr

Myriam HOUSNI
06 65 21 64 28
mhousni@regionpaca.fr

Aubagne-La Ciotat :

Marjorie COMUSHIAN
Tél. : 06 30 23 74 47
mcomushian@regionpaca.fr

ZE 9308 (Aix-en-Provence)

Sophie MEFTAHI,
Tél. : 06 42 01 74 22
smeftahi@regionpaca.fr

ZE 9309 (Arles), ZE 9311 (Istres - Martigues) et ZE 9312 (Salon-de-Provence)

Sandra ZOUAQUI
04 88 73 78 45
szouaoui@regionpaca.fr

Flavie GARCIA
07 86 60 75 53
fgarcia@regionpaca.fr

ZE 9316 (Cavaillon - Apt) et ZE 9359 (Avignon)

Geneviève CESANA
Tél. : 06 74 96 88 02
gcesana@regionpaca.fr

Unité Territoriale de la DIRECCTE

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
(Ex. DRTEFP, Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.)

L'unité territoriale est chargée de mettre en œuvre les politiques définies par les pouvoirs publics. Elle coordonne, au sein du Service Public de l'Emploi (SPE), l'intervention de ses partenaires institutionnels.

Coordonnées

55 boulevard Périer
13415 MARSEILLE CEDEX 20
Tél. : 04 91 57 96 00

www.sdtefp-paca.travail.gouv.fr

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Bouches-du-Rhône

Collectivité territoriale, organe de décision du Département, le Conseil Départemental intervient notamment dans le domaine de la solidarité :

- des aides aux personnes handicapées,
- du pilotage du RSA,
- de l'accompagnement social et médico-social des populations en difficulté.

Il porte la tutelle administrative et financière de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Coordonnées

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
52 avenue de Saint-Just
13004 MARSEILLE

Tél. : 04 13 31 13 13

www.cg13.fr

EDUCATION NATIONALE

Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés (ASH)

Dans le prolongement de la loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'École pose « les fondements d'une école inclusive, sans aucune distinction, et affirme la capacité de tous les élèves à apprendre, quelles que soient leurs difficultés, en leur donnant les moyens de progresser et en mobilisant des pratiques pédagogiques adaptées et différenciées. »

Des moyens pédagogiques et humains, en particulier des personnels spécialisés « ressource » pour la scolarisation des élèves en situation de handicap, sont formés et nommés chaque année.

Les missions de l'Education nationale s'articulent avec celles de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), pour définir et mettre en œuvre les moyens jugés nécessaires pour la scolarisation de l'élève en situation de handicap dans le cadre de son projet personnalisé de scolarisation.

L'Education nationale apporte son expertise en matière d'orientation de ces élèves, afin de prendre en compte les questions de qualification et d'avenir professionnel. Ainsi, les équipes pédagogiques et les conseillers d'orientation peuvent être conduits à collaborer avec notamment les Missions Locales, les CFA...

De plus, la région académique est dotée d'inspections spécialisées ASH « Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés » et d'un pôle EBEP (Elèves à Besoins Educatifs Particuliers) pour le 2nd degré.

Une plateforme académique pour la formation et l'insertion professionnelle (PAFIP) a vocation à accompagner les lycéens en situation de handicap vers l'emploi direct ou par la voie de l'apprentissage.

Dans le cadre de la convention Agefiph / Région PACA / FIPHFP, un rapprochement est engagé avec le réseau des référents Handicap des CFA de la région pour préparer et accompagner, quand cela s'avère nécessaire, l'après scolarisation et l'entrée en apprentissage.

Ainsi, les inspecteurs ASH sont en charge des moyens dédiés aux situations des élèves handicapés sur leur territoire, notamment deux types de personnels dont les missions intéressent les problématiques visées, à savoir :

- Les Enseignants Référents pour la Scolarisation des élèves en situation de Handicap (ER-SH) sont des professeurs spécialisés : ils accompagnent les élèves handicapés en lien avec les parents, l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire concerné et les différents professionnels impliqués. Ils suivent les élèves sur un territoire donné quel que soit leur établissement de scolarisation et évaluent leur parcours.
- Les coordonnateurs pédagogiques des dispositifs ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) dans les écoles, collèges et lycées ont pour mission d'apporter une réponse adaptée au sein d'un établissement donné, tout en veillant à organiser la scolarisation de chaque élève au sein de sa classe de référence. Ils contribuent à l'élaboration des projets d'orientation et professionnels des élèves. Dès le collège, des stages en entreprises sont prévus notamment dans ce sens.

MISSION DE REGION ACADEMIQUE POUR LA SCOLARISATION DES ELEVES A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

MiRAEBEP – Pôle ASH
Rectorat d'Aix-Marseille
Place Lucien Paye

Tél. : 04 42 95 29 46
ce.ctash@ac-aix-marseille.fr

www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_59320/fr/accueil

Inspectrice de l'Education Nationale Conseillère technique

Anne MALLURET
anne.malluret@ac-aix-marseille.fr

Conseillère pédagogique

Béatrice DOMOISON
beatrice.domoison@ac-aix-marseille.fr

Chargée de mission

Alexandra TILLET
alexandra.tillet@ac-aix-marseille.fr

→ ACADEMIE AIX-MARSEILLE

Mission départementale ASH

Direction des services départementaux de l'Education nationale des Bouches du Rhône

Bureau de l'Adaptation et de la Scolarisation des élèves handicapés

28, boulevard Charles Nédélec

13231 MARSEILLE CEDEX 1

Tél : 04 91 99 67 55

ce.ash13@ac-aix-marseille.fr

<http://www.ash13.ien.13.ac-aix-marseille.fr/spip/>

Inspecteur conseiller technique départemental ASH

Frédéric AZAÏS

frederic.azais@ac-aix-marseille.fr

Conseiller pédagogique

Béatrice DOMOISON

beatrice.domoison@ac-aix-marseille.fr

Circonscription ASH Secteur EST

Circonscription départementale ASH

3, rue de Cuques

13 100 AIX-EN-PROVENCE

Secrétariat

Tél : 04 42 21 12 99

ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr

Inspecteur de l'Education Nationale en charge de l'ASH

Jean-Pierre ABBOU

j-pierre.abbou@ac-aix-marseille.fr

Conseiller pédagogique

Pierre-Yves BLACHE

pierre-yves.blache @ac-aix-marseille.fr

Circonscription ASH Secteur OUEST

Circonscription départementale ASH

74, route Nationale

13 200 PONT-DE-CRAU

Secrétariat

Tél : 04 90 49 01 78

ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr

Inspectrice de l'Education Nationale en charge de l'ASH

Marie-Hélène LEMERCIER

marie-helene.le-mercier@ac-aix-marseille.fr

Conseiller pédagogique

Guillaume LE TOUZE

guillaume.le-touze@ac-aix-marseille.fr

Circonscription ASH MARSEILLE

Circonscription départementale ASH

28, boulevard Charles Nédélec

13231 MARSEILLE CEDEX 1

Secrétariat

Tél : 04 91 99 68 16

ce.0133088l@ac-aix-marseille.fr

Inspectrice de l'Education Nationale en charge de l'ASH

Magali BASSET

magali.basset@ac-aix-marseille.fr

Conseillères pédagogiques

Céline PINCHON

celine.pinchon@ac-aix-marseille.fr

Julie PERONE

julie.carceller@ac-aix-marseille.fr

OPÉRATEURS GÉNÉRALISTES POUR LES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

MDPH

Site unique d'accueil, d'information, d'orientation pour les enfants et les adultes en situation de handicap, la Maison Départementale des Personnes Handicapées est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui évalue les besoins, et prend les décisions concernant cette population. Elle accueille la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDAPH) qui est l'instance unique de décision ouvrant les droits des personnes handicapées (ex-COTOREP) et qui accorde notamment la RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapé).

Coordonnées

4 QUAI D'ARENCS, CS 80096
13304 MARSEILLE CEDEX 02
Tél 0800 814 844
accueil.information.mdph@mdph.fr
www.handicap13.fr

Référente insertion professionnelle

Xavier de CASTELLO
xavier.decastello@mdph13.fr
Tél. : 04 13 31 98 25

CAP EMPLOI

L'offre de services de CAP EMPLOI s'adresse à la fois :

- aux entreprises privées quel que soit leur effectif, ainsi qu'aux employeurs du secteur public (administrations d'Etat, collectivités territoriales, fonction publique hospitalière) : **faciliter le recrutement et l'intégration dans l'entreprise de collaborateurs handicapés.**
- aux personnes reconnues handicapées, inscrites ou non à Pôle emploi, ayant besoin d'un accompagnement spécialisé, compte-tenu de leur handicap : Faciliter l'embauche et l'intégration des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé et les établissements du secteur public.

Coordonnées

CAP EMPLOI Bouches-du-Rhône
(Hors Marseille)

38 avenue de l'Europe
13090 AIX EN PROVENCE

Tél. : 04 42 95 70 30

www.capemploi.com

CAP EMPLOI Bouches-du-Rhône
(Marseille)

Immeuble Le Colbert
8 Rue Saint Barbe
13001 MARSEILLE

Tél. : 04 91 16 54 00

Directeur

Daniel MOURGUES

Coordinateur (Hors Marseille)

Philippe ALLEMAND
Tél. : 04 42 95 70 20
p.allemand@capemploi13.com

Coordinateur (Marseille)

Gilles TRUCHI
Tél : 04 91 16 54 04
g.truchi@capemploi13.com

Référente formation (BdR)

Isabelle LAHAYE
i.lahaye@capemploi13.com

SAMETH

Le Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés s'adresse aux salariés du secteur privé ou aux agents du secteur public (administrations d'Etat, collectivités territoriales, fonction publique hospitalière) reconnus handicapés ou en voie de l'être qui, du fait de l'apparition ou de l'aggravation du handicap, sont menacés d'inaptitude à leur poste de travail. Les travailleurs indépendants handicapés peuvent également bénéficier de ce service. Le service est gratuit pour l'entreprise car totalement financé l'Agefiph (secteur privé) ou le FIPHFP (secteur public).

Coordonnées

SAMETH (Hors Marseille)
38 avenue de l'Europe
13090 AIX EN PROVENCE

Tél. : 04.42.95.70.19
samethaix@sameth13.com

SAMETH (Marseille)
Immeuble Le Colbert
8 Rue Saint Barbe
13001 MARSEILLE

Tél. : 04 91 16 54 09
samethmarseille@sameth13.com

Directeur

Daniel MOURGUES

Coordinatrice

Géraldine FRANCOIS
04 42 95 70 33
g.francois@sameth13.com

SOUTIENS SPÉCIALISÉS PAR TYPE DE HANDICAPS

La Prestation ponctuelle spécifique (PPS) est une expertise apportée par un spécialiste du handicap (visuel, auditif, moteur, psychique, déficience intellectuelle) afin notamment d'apprécier les incidences du handicap sur l'emploi et les actions à mettre en œuvre pour le compenser.

L'aide doit être prescrite par le conseiller Cap emploi, Pôle emploi ou Mission locale dans le cas d'un recrutement ou par le conseiller Sameth pour un maintien dans l'emploi.

Handicap moteur

PEP 06

Service EPCH des Pupilles de l'Enseignement Public des Alpes-Maritimes.

Coordonnées

35 bd de la madeleine
06100 NICE
Tél. : 04 97 11 44 40

www.pep06.fr

Contact

Denis TACCINI
pps.administratif@pep06.fr

Handicap auditif

URAPEDA

Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficients Auditifs.

Coordonnées

375 rue Mayor de Montricher
13854 Aix-en-Provence Cedex 3

Tél. : 04.86.13.21.00

www.urapeda-paca.org

Contact

Florence NOEL
florence.noel@urapeda-paca.org

Handicap visuel

IRSAM-CRIADV

Centre de Ressources Interrégional d'Aide aux Déficients Visuels

Coordonnées

1 rue Vauvenargues
13007 MARSEILLE
Tél. : 04 91 32 60 69
criadv@irsam.asso.fr

www.irsam.asso.fr

Contact

Franck BONNIOT
criadv@irsam.asso.fr

Handicap mental

LA CHRYSALIDE

Coordonnées

Les Merisiers
50 avenue Braye de Cau
13400 AUBAGNE
Tél. : 04 42 01 63 85

www.chrysam.net

Contact

Nicolas FIORENTINI
ppsmerisiers@chrysam.net

Handicap psychique

ISATIS

Action pour l'intégration des personnes souffrant de troubles psychiques.

Coordonnées

ISATIS AIX EN PROVENCE
29 chemin de Brunet
Résidence Brunet N° 4
13090 AIX EN PROVENCE
Tél. : 04 42 20 90 05
aix@isatis.org

ISATIS ARLES
6 rue Henri Barbès
13200 ARLES
Tél. : 04 90 18 39 48
arles@isatis.org

ISATIS MARSEILLE
258 avenue du Prado
Immeuble "Le Goya"
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 22 02 83
marseille@isatis.org

www.isatis.org

Contact

Armelle BONNECHAUX
marseille@isatis.org

MONDE ECONOMIQUE

ALThER

Depuis le 1er Janvier 2014, l'Agefiph propose aux entreprises une nouvelle offre de services Alther. Sa finalité est de mobiliser les entreprises sur les modes de réponse à leur obligation d'emploi, en les informant et en les amenant à réaliser des actions positives (recrutement – notamment via l'alternance, maintien dans l'emploi, sous-traitance avec le secteur protégé et le secteur adapté).

Cette offre est désormais constituée de 2 services :

- Le service Information/Conseil
Apporter à l'entreprise toute information sur l'obligation d'emploi, lui expliquer l'ensemble des modalités pour se mettre en conformité avec la loi, lui indiquer les interlocuteurs susceptibles d'intervenir, présenter les aides mobilisables et fournir toute documentation utile.
Dans son rôle d'information et de conseil, le conseiller Alther assure également l'information et la promotion de l'alternance pour répondre à la volonté de l'Agefiph de promouvoir ce dispositif.
Bénéficiaires de ce service : toute entreprise de droit privé
- Le service Diagnostic/Accompagnement
Donner aux entreprises les moyens de satisfaire leur obligation d'emploi par la mise en œuvre d'actions recevables à ce titre. 2 phases :
 - ✓ un **diagnostic** pour étudier les modes d'organisation de l'entreprise et sa gestion des ressources humaines, afin de déterminer les actions les plus réalistes à mettre en œuvre pour respecter son obligation d'emploi. Proposition d'un plan d'action et identification des opérateurs idoines.
 - ✓ un **accompagnement** de 12 mois pour apporter un soutien à la mise en œuvre du plan d'action, et réaliser la médiation entre les opérateurs idoines et les personnes concernées au sein de l'entrepriseBénéficiaires de ce service : les entreprises de droit privé de 20 à 250 salariés, et prioritairement les entreprises :
 - ✓ nouvellement soumises à l'obligation d'emploi,
 - ✓ n'ayant engagé aucune action pour l'emploi des travailleurs handicapés depuis plus de 3 ans.

Cabinet FRAISSINET ET ASSOCIES

Coordonnées

54 Allée Turcat Méry
13008 MARSEILLE

Consultante Alther 13

Eve CHOURAKI
Tél. : 06 76 60 99 39 / 04 96 10 04 13
chouraki-alther13@fraissinetetassocies.fr

OPCALIA, Mission Handicap

OPCA interprofessionnel et interbranches, OPCALIA développe, en partenariat avec l'AGEFIPH, un service à l'intention des entreprises, afin qu'elles puissent plus facilement intégrer des personnes en situation de handicap par la voie de l'alternance (Contrats de professionnalisation et d'apprentissage) :

Information des entreprises et des professionnels de l'insertion, aide au montage des contrats et des dossiers, et proposition de tutorat au travers de l'action THEMIS.

Direction Régionale Opcalia PACA,

Blandine OTT, Responsable Emploi/formation
Tél. : 06 26 34 93 52 / 04 42 91 27 85 - blandine.ott@opcalia.com

Coordonnées

Résidence les carrés de l'arc Bât C
Rond-Point du Canet
13590 MEYREUIL

www.opcalia.com

Contact Mission Handicap pour le département

Julien FERNANDEZ
Tél. : 04 91 57 71 21/ 06 16 89 12 84
julien.fernandez@opcalia.com

THÉMIS APPRENTISSAGE

AMF et AGEFIPH PACA ont signé une convention à l'échelle régionale dans le cadre de l'Accord Agefiph/Région, visant à sécuriser le parcours professionnel, pour le salarié, et à optimiser le recrutement, pour l'entreprise.

Cette prestation permet l'accompagnement du couple maître d'apprentissage/salarié d'entreprises de droit privé, dont l'objectif est de garantir le bon déroulement d'un contrat en alternance : en intégrant la situation de handicap du salarié nouvellement embauché, en formalisant ses acquis sous forme de portefeuille de compétences, en évitant les ruptures prématurées, ...

Elle est proposée à l'employeur et prescrite par les Référents Handicap ou les chargés de relation entreprise des CFA, OPCALIA, CAP EMPLOI, ALTHER, SAMETH, Pôle Emploi, Mission Locale, structure spécialisée.

Thémis peut être mis en œuvre à tout moment, après la signature du contrat, par le biais d'une fiche de liaison transmise au siège d'AMF (accompagnée si possible du Cerfa et de la RQTH).

AMF

Coordonnées

Les Carrés de l'Arc Bât C
Rond-point du Canet
13590 Meyreuil

Tél. : 04 42 20 06 29

www.amf-paca.com

Contact 13 :

Nathalie DUBOST

Tél. : 06 08 49 93 46

ndubost@amf-groupe.com

CENTRE RESSOURCES

CARIF Espace Compétences

Groupement d'intérêt public créé et financé par l'Etat et la Région, le CARIF Espace Compétences est un centre de ressources au service des politiques d'emploi et de formation en région PACA. Il s'adresse :

- aux décideurs en leur proposant un espace d'aide à la décision, une interface et un lieu de dialogue entre les acteurs politiques, sociaux et économiques
- aux professionnels de l'emploi et de la formation en impulsant et accompagnant l'évolution et le développement de leurs compétences par une offre de services élargie : veille, publication, formations, conférences, conseil, études
- aux particuliers en leur offrant une plateforme de services en lignes permettant l'accès à l'offre de formation régionale et aux ressources les plus pertinentes sur l'emploi et la formation.

Coordonnées

Centre de vie Agora Bâtiment A
Z.I. Les Paluds
13781 AUBAGNE CEDEX
Tél. : 04 42 82 43 20

www.espace-competences.org

Directrice

Sylvette BELMONT
sbelmont@espace-competences.org

Chargé de mission

Cyril JARS
cjars@espace-competences.org

Assistante Pôle Formation

Céline SIMONCINI
csimoncini@espace-competences.org

CREAI

Centre inter-régional d'étude, d'action et d'information PACA-Corse en direction des personnes en situation de vulnérabilité, le CREAI est une association mise en place sous l'impulsion des pouvoirs publics. Le CREAI a pour mission principale d'être un lieu de repérage et d'analyse des besoins et d'étude des réponses à y apporter, un lieu de rencontre et de réflexion entre les élus, les représentants des forces sociales et ceux des administrations concernées, de fournir des analyses et des avis techniques aux décideurs, ainsi qu'aux gestionnaires des établissements et services. Son champ d'application s'est élargi à l'ensemble des populations en situation d'exclusion ou de handicap concernées par la loi du 2 janvier 2002, ainsi que sur des missions complémentaires telles que :

- observation des besoins et des attentes des populations,
- étude et recherche,
- évaluation des actions,
- conseil, formation des professionnels.

Coordonnées

6 rue d'Arcole
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 96 10 06 60
contact@creai-pacacorse.com

www.creai-pacacorse.com

Directrice

Dr Monique PITEAU DELORD
mpd@creai-pacacorse.com

ORM

L'Observatoire Régional des Métiers a pour missions de mettre à disposition des acteurs et décideurs de la région des outils de connaissance sur les problématiques de la formation et de l'emploi grâce à la collecte de statistiques qui alimentent une base de données régionales formation-emploi, la réalisation d'études, la construction de dossiers diagnostics et d'outils d'évaluation dans le champ des dispositifs et mesures de formation et d'insertion professionnelle, la publication et la diffusion des études conduites en région sur les champs « emploi-formation » et « égalité des chances ». La Mission régionale de l'emploi et de la formation des personnes handicapées, portée par l'ORM, produit des éléments de connaissances (statistiques, publications,..) concernant les personnes handicapées au regard de la formation, de l'emploi, du marché du travail.

Coordonnées

41 La Canebière
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 96 11 56 56

www.orm-paca.org

Directeur

Céline GASQUET
c.gasquet@orm-paca.org

Chargé de mission : Mission régionale d'observation de l'emploi et la formation des personnes handicapées
Pierre LORENT
p.lorent@orm-paca.org

ORS

L'Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur est un organisme d'études et d'aide à la décision dans le domaine de la santé publique, l'épidémiologie, l'économie et des sciences sociales de la santé. Sa principale mission est l'aide à la décision à travers l'observation et la mise à disposition d'informations sur la santé de la population régionale. L'Observatoire s'organise autour de deux pôles :

- l'un consacré à l'observation et valorisation des connaissances sur la santé de la population régionale,
- l'autre aux activités de recherche et à la production de connaissances nouvelles.

Coordonnées

23 rue Stanislas Torrents
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 59 89 00

www.orspaca.org

Directrice

Yolande OBADIA
yolande.obadia@inserm.fr

ANIMATION DU RESEAU DES REFERENTS HANDICAP EN PACA

Bureau d'études ETCetera

Pour accompagner l'accord AGEFIPH / Région / FIPHFP, l'animation du réseau des référents Handicap a été confiée au bureau d'études ETCetera. Elle s'organise en lien étroit avec les services de la Région (de la Formation Continue, de l'Apprentissage, de l'Accompagnement Information Orientation et Sécurisation de Parcours Professionnels, de la Solidarité Santé Prévention et de la Mission Territoriale), ainsi qu'avec l'AGEFIPH et le FIPHFP.

Aide au suivi et au pilotage de la démarche régionale et Animation du réseau :

- Des rencontres d'échanges sur les territoires, ouvertes à tous les référents Handicap : Partager les expériences, disséminer les bonnes pratiques et se connaître pour mieux s'interpeler ;
- Un appui à distance, sur interpellation en direct de tout professionnel confronté à une situation de formation en lien avec le handicap ;
- Une information régulière : une newsletter trimestrielle sur la vie du réseau ;
- Des ressources en ligne pour faciliter la communication au sein de ce réseau.

Les référents bénéficient de formations complémentaires, organisées par le CARIF Espace Compétences.

Coordonnées

ETCetera - Groupe COPSI
Pôle d'Activités
120 Rue Topaze - Mistral B
13510 Eguilles

www.etcformation.fr

Marie FLORES

Tél. : 06 82 01 78 86

mflores@etcformation.fr

Elisabeth DUGIER

Tél. : 06 32 32 44 34

edugier@etcformation.fr

L'animation du réseau a été confiée au bureau ETCetera,
bureau d'études et de formation : www.etcformation.fr



Marie FLORES : 06 82 01 78 86
mflores@etcformation.fr

Elisabeth DUGIER : 06 32 32 44 34
edugier@etcformation.fr



Concernant les questions sur l'accès des personnes handicapées, relatives :

- à la formation
Professionnelle Continue,
contacter :

Brigitte BRUYERE
04 88 73 66 84
bbruyere@regionpaca.fr

- à l'apprentissage,
contacter :

Florence COURTIN
04 91 57 57 22
fcourtin@regionpaca.fr

- aux formations sanitaires et sociales,
contacter :

Véronique DERDERIAN
04 88 73 69 13
vderderian@regionpaca.fr

Maya MOULAI
04 91 57 53 28
mmoulai@regionpaca.fr

Les chargés de mission territoriaux
restent les interlocuteurs privilégiés
des organismes de formation, sur leurs territoires.
04 91 57 50 57

agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Agefiph PACA Corse
Arteparc de Bachasson
Bâtiment B
Rue de la Carrière de Bachasson
13590 MEYREUIL
Tél. : 0800 11 10 09

www.agefiph.fr

Handi-pacte
Fonctions Publiques PACA
Pacte territorial pour l'insertion
des personnes handicapées dans
la fonction publique
handipactepaca@thconseil.fr

www.fiphfp.fr



Un site dédié et évolutif : www.etcformation.fr/FPH/

Une question ?

Besoin d'échanger sur une situation de handicap ?...

Le bureau ETCetera est à votre disposition